

**SOCIAL.** Caractère d'une situation et/ou de son analyse où l'observateur fait intervenir plusieurs références, voire plusieurs systèmes de référence, pour pouvoir en rendre compte. J. A.

**multiréférentielle des situations sociales (analyse)**

Forme d'analyse faisant intervenir plusieurs systèmes de références pour tenter de les conjuguer.

L'analyse multiréférentielle se propose explicitement, aussi bien du point de vue du praticien que de celui du chercheur, une lecture plurielle de ses objets, sous différents angles et en fonction de systèmes de références distincts, non supposés réductibles les uns aux autres. C'est en cela que, beaucoup plus encore qu'une position méthodologique, c'est un parti pris épistémologique. L'éducation, par exemple, définie comme une fonction sociale globale intéressant l'ensemble des champs des sciences de l'homme et de la société, sollicitant, par conséquent, autant le psychologue que le psychosociologue, l'économiste que le sociologue, le philosophe que l'historien, etc., doit être appréhendée, compte tenu de cette hétérogénéité, sous ses différents aspects, le plus souvent contradictoires entre eux.

La question centrale est, en effet, celle de l'hétérogénéité des regards portés sur des objets : phénomènes, processus, situations ou pratiques, dans une visée de compréhension, voire d'explication. G. Devereux a reconnu le même problème à propos du complémentarisme. Cette pluralité de regards et d'éclairages suppose, à son tour, différents langages descriptifs et interprétatifs qui ne doivent pas être confondus ou réduits les uns aux autres parce qu'ils déclinent, le plus souvent, des paradigmes distincts. En ce sens, la multiréférentialité implique, pour le praticien comme pour le chercheur, dans les sciences de l'homme et de la société, la capacité d'être polyglotte. Philosophiquement, c'est le deuil du monisme, ou système explicatif unique. Scientifiquement, c'est l'hypothèse de plusieurs modèles de déterminismes intéressant, parfois contradictoirement, l'intelligibilité des phénomènes. Des notions parfaitement inconnues dans le procès canonique expérimental (ambivalence, repérage, distinction, articulation, conjugaison, contradiction) deviendraient alors, capitales. La multidimensionnalité insiste sur la pluralité de dimensions, de facteurs à partir desquels un phénomène peut être appréhendé, éventuellement mesuré (analyse multifactorielle), mais toutes ces dimensions demeurent contenues dans des espaces homogènes, auxquels elles se réfèrent et se subordonnent.

**L'OBJET CONSTRUIT DES SCIENCES POSITIVES**

Les sciences positives découpent le réel et construisent, linéairement, les faits. Elles déduisent ensuite des lois de tels agencements puis infèrent des théories. Leur parti est toujours celui de la décomposition, de la division, de la recherche d'éléments de plus en plus simples, de plus en plus fondamentaux, jusqu'à dégager les propriétés essen-

tielles de tels ensembles. L'implication y apparaît la tare initiale de la connaissance, sans doute inévitable mais dont on doit chercher à se défaire, qu'on veuille au moins réduire par des démarches méthodologiques appropriées. L'opacité, la complexité sont considérées comme un état seulement provisoire de l'objet.

Autrement dit, l'objet de connaissance est supposé fondamentalement susceptible de transparence lorsqu'un travail convenable de l'esprit et de méthodologies adéquates le dégagent des illusions sensibles comme de tout ce qui peut, dans le contexte, venir l'encombrer, le surcharger, le déformer. Par transparence, il faut, ici, entendre, plus encore que ce qui peut être traversé par le regard, ce qui peut être construit, effectivement, idéalement ou physiquement, puis déconstruit (décomposé) et reconstruit identique, avec toutes ses propriétés, par l'esprit connaissant.

Un objet mathématique (nombre, espace, volume, fonction), est, ainsi, totalement constructible-déconstructible-reconstructible, et plus généralement encore, tout produit d'une combinatoire ou d'une axiomatique. De même, une machine, si compliquée soit-elle, est transparente. Le concepteur, le constructeur, le réparateur et l'utilisateur la peuvent connaître quasi totalement, chacun de par ses entrées propres. En ce sens, ce n'est plus le regard mais l'esprit, l'intelligence qui est censée traverser plus ou moins totalement l'objet.

**L'OBJET OPAQUE, POÉTIQUE ET INTIME DES SCIENCES DU VIVANT**

Mais il n'y a pas de coïncidence possible entre cette vision des choses et le phénomène vivant, ou, plus spécifiquement encore, humain et social, sans mutilations ou dénaturations graves. Certes, l'intelligibilité des phénomènes vivants consiste, aussi, à reconstruire, à formaliser et à modéliser, parfois à schématiser, la représentation que l'on se donne de leur fonctionnement supposé, mais un tel travail d'analyse et de synthèse aboutit toujours à l'évaporation, à la disparition des propriétés et des caractères les plus spécifiques et les plus globaux de l'objet de telles investigations : la vie, l'existence, la conscience. Dire que ce qui est spécifiquement humain est naturellement opaque, et relève autant, sinon plus, d'une herméneutique que de la démarche explicative, c'est insister sur le caractère à la fois objectif et subjectif impliqué et, surtout, polémique de l'univers auquel il appartient.

Ce qui soient les déterminismes qui conditionnent et peuvent expliquer ses modes de fonctionnement, il a en propre un pouvoir de négation, de négativité, de contre-stratégie qui lui donne, au moins en partie, l'intelligence de ces déterminismes et une certaine capacité de s'y adapter, voire de les transformer. L'opacité, proche parente ici de la poéticité, est peut-être reconnaissance aussi d'une activité imaginaire sans qu'on accepte, pour autant, un

retour à la magie des origines. Cette reconnaissance de l'opacité est appel des particularités de l'intimité. Celle-ci doit, d'ailleurs, être entendue aussi bien à propos de sujets individuels que de sujets collectifs, formes sociales diverses mettant en jeu des relations, à la limite tissu institutionnel. Elle rejoint ce que les ethnométhodologues appellent *indexicalité*. La connaissance de tels objets dépend finalement plus de la familiarité établie avec eux et de l'omnivision qualitative qui en découle que de la mesure de leurs dimensions.

En ce sens, l'explication et l'élucidation, toujours plus ou moins tributaires de l'hypothèse de l'efficacité propre d'un inconscient et, plus généralement encore, d'une fonction imaginaire, sont tout autre chose que l'explication. On retrouve alors, pleinement, la distinction déjà établie, au siècle dernier, par l'école herméneutique allemande, notamment par W. Dilthey, entre *sciences de l'explication* et *sciences de la compréhension*. Nous pourrions aussi bien parler aujourd'hui des sciences de l'implication correspondant à un autre paradigme que celui mis en œuvre par les sciences de l'explication (la « pluri », en dedans ou en dehors, suggérée par l'étymologie : « plii-car »).

**MULTIRÉFÉRENTIALITÉ ET INTELLIGIBILITÉ DES SITUATIONS SOCIALES**

On peut développer ainsi un modèle d'intelligibilité des situations sociales en distinguant des regards centrés sur les individus ou les personnes (perspective psychologique), sur les interactions et sur le groupe (perspectives psychosociales), sur les organisations et les institutions (perspectives plus sociologiques), assortis de leurs systèmes de références propres. Il s'agit, ici, de perspectives, dans la mesure où la connaissance est ordonnée au regard (représentations) plus qu'à la nature supposée de l'objet. Le « complémentarisme » de Devereux est une autre forme de multiréférentialité. L'analyse multiréférentielle s'appliquera tantôt à l'intelligibilité des concepts et des notions, tantôt à celle des situations. C'est bien pourquoi ce type d'analyse convient tout particulièrement aux recherches-actions (R. Barbier) et aux « interventions », socioanalytiques ou autres (R. Hess).

En fait, il faut distinguer entre : 1. une multiréférentialité de compréhension, au niveau de l'approche clinique, forme d'écoute destinée à la familiarisation des intervenants avec les particularités indexicales et symboliques ainsi qu'avec les significations propres des « allant-de-soi », des formes triviales, mis spontanément en œuvre par leurs partenaires ; 2. une multiréférentialité interprétative, exercée également au niveau des pratiques, à partir des données précédentes et visant, à travers la communication, un certain traitement de ce matériel ; 3. une multiréférentialité explicative, plus interdisciplinaire et orientée vers la production de savoir. J. A.

Le renforcement a pour conséquence de rendre plus fort ou plus fréquent un comportement donné. L'autorenforcement est utilisé dans les situations où très peu de chaînons externes existent entre le comportement et son renforcement. La plus caractéristique est l'autostimulation cérébrale produite chez des rats par l'intermédiaire d'une électrode implantée dans leur cerveau. Un autre exemple est constitué par les auto-injections d'une drogue calmante qu'un rat, placé dans une cage électrifiée, peut se donner en appuyant sur un levier. Dans cette situation aussi, une réponse conditionnelle s'établit avec facilité.

J.-F. L. N.

→ autostimulation.

### autorisation

n.f. (angl. Authorization, Permission)

Action par laquelle on reconnaît à une personne la faculté, le droit, le pouvoir de faire légitimement quelque chose, lui permettant ainsi de l'accomplir.

Cette acception suppose, à l'évidence, l'existence d'une relation de subordination ou de dépendance entre celui (ou ceux) qui donne(nt) l'autorisation et celui (ou ceux) qui la sollicite(nt). La conception de l'autorité ainsi traduite est celle de la pensée héritée de notre culture. Conformément à l'étymologie, l'autorité est le fait de l'auteur, de celui qui crée, engendre. En découlent l'autorité parentale ou, plus encore, l'idée que toute autorité finalement vient de Dieu. La contrepartie de cette théorie pratique, encore empreinte d'une théologie implicite, est l'hypothèse d'une psychologie constitutionnaliste confortant le mythe du chef-né. Pour n'être pas nécessairement évidente, la relation avec la sexualité est néanmoins profonde. La simple évocation de la génitalité y conduit. Au niveau des représentations triviales, il y a ceux qui possèdent naturellement l'autorité et ceux qui en sont dépourvus (« il en a » ou « il n'en a pas »); il y a des « meneurs » et des « suiveurs », comme exemplaires d'espèces différentes. C'est pourquoi, en dépit d'autres significations plus sociologiques, cette notion semble principalement ancrée dans les champs de la psychologie et de la psychologie sociale, voire de la psychanalyse. Les problématiques de l'autorité et de l'autorisation intéressent avant tout des individus, des personnes, des sujets dans leurs interrelations, plus encore symboliques que fonctionnelles. Dans le cadre des espaces éducatifs assignés à l'enfance (famille, école), c'est évidemment l'acception « accorder une permission » qui prédomine. Mais cet usage très limitatif masque, sans doute, une problématique beaucoup plus essentielle à l'éducation et au développement du sujet : celle d'une autorité psychoarchaïque élaborée dès sa préhistoire.

L'éclairage psychanalytique a justement souligné la prégnance des figures parentales archétypiques dans la constitution de l'appareil psychique, à travers ses instances (ça, surmoi et moi), et les avatars

transférentiels qui en découlent, au niveau des substituts de ces « modèles », ainsi investis de « contentieux » fantasmatiques. Sous cet angle, la conquête de l'identité dépend du jeu des processus d'identification enracinés dans la dépendance. Les psychanalystes étendent ensuite de telles représentations, issues du travail clinique de la cure, à une lecture anthropologique plus large. C'est pourquoi M. Lobrot (*Pour ou contre l'autorité*) et G. Mendel (*Pour décoloniser l'enfant*) veulent, à partir de leurs analyses respectives, rejeter la notion d'autorité hors du champ scientifique, en en dénonçant le caractère mythique : « L'humanité a pris conscience lentement et obscurément que l'autorité était l'obstacle essentiel à sa libération et qu'il fallait la détruire. » On doit donc briser cette chaîne et « congédier une fois pour toutes l'homme primitif ». De son côté, J. Misumi, voulant construire une théorie du leadership (*Behavioral Science of Leadership*), aboutit également, à travers une approche behavioriste et fonctionnaliste, à une telle attitude d'exclusion. La notion d'autorité lui apparaît tellement polysémique, tellement surdéterminée qu'elle ne permet plus une analyse scientifique rigoureuse des réalités qu'elle désigne. Ces positions nous paraissent très contestables. On ne se débarrasse pas des questions épineuses en les censurant. Tout à l'opposé, le véritable problème semble être celui du passage de la représentation psychoarchaïque de l'autorité à une démarche, à un processus d'autorisation, cette fois entendus comme capacité acquise, conquise autant par le travail et les effets complexes de l'éducation que par l'expérience de la vie, de devenir soi-même son propre coauteur. L'autorisation des partenaires devient, alors, la visée essentielle de l'entreprise éducative et/ou thérapeutique. À ce titre, elle conserve toute son utilité et ne peut se laisser confondre avec la question de la dévolution du pouvoir, très différente. Mais cette problématique contradictoire, intéressant tout à la fois le rapport à la loi et la transgression nécessaire de celle-ci (au sens psychanalytique de ces termes), suppose le dépassement du fantasme lié aux origines (s'engendrer soi-même) et la négation seulement magique de ce qui y fait obstacle. C'est pourquoi nous parlons bien, ici, de devenir coauteur.

La notion d'autorisation peut également prendre des formes plus impersonnelles. Ainsi, la coutume s'autoriserait de l'usage, tout comme l'impunité autoriserait le crime. On est communément autorisé par la loi, parfois par le fait du prince, à entrer en possession de certains biens, à faire valoir certains droits. L'adjectif « autorisé(e) » désigne aussi bien celui qui a reçu autorité, et qui l'exerce, que celui qui a obtenu une autorisation au sens de permission. La personne, la source ou le porteur autorisés évoquent encore l'idée de compétence (au double sens juridique et technique) déjà attachée à la notion d'autorité (« faire autorité » dans un domaine donné). Dans ces derniers cas, on voit s'estomper, par moments, le caractère de légitimité

au profit d'une relation causale supposée, au moins indirecte. Une certaine patte de sens se laisse, ainsi, constater : autoriser et instituer. De même, une corrélation fréquente subsiste entre les significations respectives des termes « pouvoir » et « autorité ». L'autorité de la république, et de l'État ou du gouvernement, évoque bien explicitement des personnes (maîtres), mais, parce que désignant des entités intéressées plutôt, en fait, la problématique sociologique et politique, plus fonctionnelle, du pouvoir. Par contre, la « puissance », à partir d'une polysémie renvoyant aussi bien à des métaphores machiniques qu'à des analogies biologiques, laisse en voir plus aisément ses enracinements linguistiques et fantasmatiques, toujours liés à des destins pulsions et à leurs avatars. L'autorité sera alors définie comme le pouvoir de se faire respecter, obéir, de commander, de décider.

Sous ce rapport se pose, déjà, la question de l'autorité des parents, du maître, l'enseignant, du formateur dans la relation éducative. Là, elle doit être distinguée de la relation de pouvoir, avec laquelle elle interfère constamment. L'enseignant, le formateur, les éducateurs naturels remplissent des fonctions dans le cadre de systèmes larges ou plus étroitement définis. Ils y sont agents et acteurs. À ce titre, ils exercent des compétences, des capacités, des pouvoirs dont ils doivent user et dont, par conséquent, ils risquent d'abuser. Il est préférable de réserver l'usage du mot « pouvoir » à des aspects organisationnels et institutionnels de leur fonction (→ pouvoir). L'intelligibilité de ceux-ci dépend surtout d'une analyse sociopolitique (organisationnelle, institutionnelle). Mais ces mêmes personnes, agents-acteurs, sont encore, par leurs manifestations transférentielles, de projections et d'investissements affectifs, plus ou moins inconscients, à travers les demandes de leurs partenaires. Outre leurs fonctions et leurs statuts formels, elles remplissent encore, plus informellement, des rôles. L'étucidation de tels processus, des jeux des enjeux symboliques, des implications de l'imaginaire, des fantasmes, des phénomènes de dépendance relève, plus voire tiers, d'une optique psychanalytique. Ce ne sont pas du tout les mêmes processus, mécanismes psychologiques et psychociaux, les mêmes représentations du déterminisme qui se trouvent mis en œuvre de l'un et l'autre versant de cette relation complexe. La formation professionnelle des enseignants et des formateurs devra en tenir compte. Lorsque les psychanalystes, dans le cadre de leur formation professionnelle, parlent d'habilitation, il s'agit tout autant d'autorisation que de reconnaissance par les pairs.

### autoritarisme

n.m. (angl. Authoritarianism)

Attitude d'un individu exigeant d'autres obéissance et subordination.